

ET AUSSI...

Du lundi au dimanche aux heures d'ouverture de la piscine au public.

SAUNA



Créneau d'une heure sur réservation (toute heure débutée sera facturée).

4 personnes maximum en même temps.

Vierzon et Communauté de communes*

8 € la séance entrée piscine comprise
58 € abonnement 10 séances, valable 1 an

Hors Communauté de communes

8 € la séance entrée piscine comprise
74 € abonnement 10 séances, valable 1 an

JACUZZIS



2 personnes maximum autorisées ensemble.

Séance de 10 mn.

Droit d'entrée de la piscine + Jeton de 2 € (vendu à la caisse et non remboursable).

LOCATION DE VÉLO AQUATIQUE



Séance de 30 mn sans éducateurs, 3 vélos maximum (en fonction de la fréquentation).

Réservée aux personnes de **18 ans et plus**.

Vierzon et Communauté de communes*

7,50 € + droit d'entrée piscine

Hors Communauté de communes

10 € + droit d'entrée piscine

TOBOGGANS ET PATAUGEoire



Un toboggan intérieur ouvert toute l'année et dès les beaux jours, un toboggan extérieur, 40 mètres de glisse sur 4 pistes.

Droit d'entrée de la piscine.

Pour des raisons de sécurité, et conformément au règlement intérieur : « Les enfants de moins de 10 ans qui ne sont pas intégrés dans un groupe de natation doivent obligatoirement être accompagnés par une personne de plus de 16 ans assurant la surveillance dans les bassins et dans l'enceinte de l'équipement » extrait de l'article n°3 du règlement intérieur de la piscine Charles Moreira.

L'accès à la piscine des enfants de moins de 10 ans non accompagnés sera donc interdit.

Pour des raisons d'hygiène, sont interdits : shorts, bermudas et tous types de vêtements (t-shirts, sous-vêtements, jupes de plage, paréos...) et combinaisons de plongée (avec manche).

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs	Prix unitaire		Abonnement 10 entrées valables 1an	
- 3 ans	Gratuit		Gratuit	
-18 ans, étudiants et demandeurs d'emplois*	2 €	2 €	15 €	19,50 €
Adultes	3,50 €	3,50 €	24 €	32,50 €
Enfant supplémentaire	1,50 €	1,50 €		
Familles 2 adultes et 1enfant	7€	7 €		

Carte magnétique
5 € Vierzon et CDC
10 € Hors CDC
si perdue

* sur présentation d'une pièce justificative

- Vierzon et Communauté de communes sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Hors Communauté de communes

OUVERTURES

Périodes scolaires

Lundi	12h - 14h / 17h - 19h
Mardi	11h - 14h / 19h-21h
Mercredi	16h - 19h
Jeudi	12h - 14h / 17h15 - 19h
Vendredi	11h - 14h
Samedi	14h - 17h
Dimanche	9h - 12h

Se munir d'une pièce de 1€ pour le casier

Petites vacances (Hors vacances de fin d'année)

Lundi	12h - 19h30
Du mardi	11h - 19h30
au vendredi	
Samedi	14h - 19h30
Dimanche	9h - 12h

Grandes vacances

Horaires d'été
le 29 juin 2026

Piscine fermée les jours fériés.
Fermeture technique du 6 au 26 avril 2026.
Pas d'activités pendant les vacances scolaires.

La fermeture de la caisse à lieu 1/2 heure avant la fermeture de l'établissement, l'évacuation des bassins et du sauna à lieu 1/4 d'heure avant.

02.48.75.64.17

Cité des Sports du Parc de Bellevue
Avenue du Colonel Frédéric Manhès

www.ville-vierzon.fr

Ville de vierzon



PISCINE MUNICIPALE CHARLES MOREIRA

2025-2026

ACCESSIBLE
AUX PERSONNES À
MOBILITÉ RÉDUITE



ANIMATIONS MUNICIPALES

Un certificat médical est conseillé pour ces activités y compris le sauna.



ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION



De la découverte de l'eau à l'apprentissage des techniques de nage avec des éducateurs qualifiés, l'École municipale de natation est ouverte aux enfants **de 6 à 12 ans** et aux adultes **de plus de 18 ans**.

La durée de la séance est de 45 mn.
Les cours sont adaptés selon le niveau de chacun.

Les horaires sont consultables sur le site internet de la ville, via le flyer de l'école municipale de natation qui est à télécharger.

Rentrée 2025/2026 - Dès le mercredi 24 septembre.
Ouvert aux enfants nés entre 2013 et 2019 inclus et aux adultes de plus de 18 ans.

- ★ **Vierzon et Communauté de communes***
Forfait annuel 84 €
- ★ **Hors Communauté de communes**
Forfait annuel 180 €

SPORT SANTÉ

Dès le 24 septembre



Renseignements complémentaires auprès de la piscine.

Après cancer

Mercredi _____ 11h30 - 12h30

Diabète

Vendredi _____ 11h - 12h

GYM AQUATIQUE

Dès le 22 septembre



L'activité se déroule en musique, dans la convivialité, où même les non nageurs se sentiront à l'aise.

Lundi _____ 12h15 - 13h
19h - 19h45

Mardi Eau à 31°C _____ 18h - 18h45 **Aquadouce**
Sans musique

Jeudi _____ 12h15 - 13h

Vendredi _____ 12h15 - 13h

Elle est réservée aux personnes de **18 ans et plus**.

BÉBÉ À L'HEURE DU BAIN

Dès le 23 septembre



Découverte du milieu aquatique, éveil et partage de moments intenses avec les parents.

Le tarif comprend **l'enfant accompagné d'1 ou 2 adultes**.
De **3 mois à 6 ans** (nés jusqu'en 2020).

Mardi Eau à 31°C _____ 17h - 19h
(Rangement du matériel à 18h45)

Attention ! L'enfant doit être à jour de ses vaccins.

AQUAPHOBIE

Dès le 24 septembre



Pour les personnes souhaitant surmonter leur peur de l'eau.

Mercredi _____ 19h - 19h45

CRÉNEAU HANDICAP

Dès le 24 septembre



Renseignement complémentaire auprès de la piscine.

Mercredi _____ 11h30 - 12h30

- ★ **Vierzon et Communauté de communes***
Prix unitaire de la séance 7 €
Abonnement 10 séances, valable 1 an 53 €
- ★ **Hors Communauté de communes**
Prix unitaire de la séance 9 €
Abonnement 10 séances, valable 1 an 70 €

*sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à chaque achat.

VEL'EAU



L'activité se déroule sur 3 trimestres

- ★ Du 22 septembre au 14 décembre 2025
- ★ Du 5 janvier au 15 mars 2026
- ★ Du 23 mars au 21 juin 2026

Les inscriptions sont limitées à une séance par personne et par semaine.

L'utilisateur peut inscrire une seule autre personne.
Se munir de chaussures d'aquabike.
Elle est réservée aux personnes **de 18 ans et plus**.

Lundi _____ 19h - 19h45

Mercredi _____ 12h15 - 13h
19h - 19h45

Jeudi _____ 16h15 - 17h

Vendredi _____ 16h15 - 17h

Dimanche _____ 12h - 12h45

Les inscriptions auront lieu au guichet unique à partir du **jeudi 11 septembre 2025**, du **mardi 9 décembre 2025** et du **mardi 10 mars 2026** à partir de 9H.

Abonnement au trimestre, avec éducateur, paiement à la réservation, en cas d'absence ou d'annulation aucun remboursement ou report de l'activité.

★ Vierzon et Communauté de communes*

- 1^{er} trimestre : 90 €
- 2^{ème} trimestre : 70 €
- 3^{ème} trimestre : 90 €

★ Hors Communauté de communes

- 1^{er} trimestre : 140 €
- 2^{ème} trimestre : 110 €
- 3^{ème} trimestre : 140 €

